

Marché Enelter– conditions de participation



- Type:** **Marché artisanal** (métiers d'art); chaque artisan ne peut exposer et vendre des objets fabriqués par ses propres soins dans son atelier. Ni des objets non indiqués à l'inscription ni des marchandises fabriquées en série ne peuvent être vendus.
- Date:** 19/09/2010
- Horaire:** 10.00 – 18.00 heures
- Lieu:** Reckange / Mersch (Luxembourg)
- Organisateur:** DT Jeunesse Recken/Miersch
c/o Kraus Mike
38, rue principale
L-7595 Reckange/Mersch
- Contact:** Steichen Roger Tel. 00352-320181
Kraus Mike Tel. 00352-329160
Mob. 00352-691-808222
E-mail: krausm@pt.lu
- Inscription:** Les inscriptions sont prises en compte suivant les dates d'entrées. Prière de remplir complètement le formulaire d'inscription. Environ 80 exposants seront admis. L'admission au marché sera confirmée par l'organisateur dans les meilleurs délais.
Prière de joindre 2 photos des objets lors de l'inscription ou indiquer un site internet sur lequel les objets sont visibles. Les photos ne seront pas retournées. Vos photos peuvent être utilisées lors de la campagne publicitaire pour le marché artisanal.
Si vous étiez empêchés de participer, veuillez nous en informer au plus vite.
- Taxes:**
- 15 € par virement **avant** le 01/09/2010 au N° de compte suivant : CCPL (LULL) LU74 1111 0615 9597 0000
 - ou 20 € de taxe sont perçues le jour même à l'attribution de l'emplacement. La taxe comprend l'énergie électrique et les frais de publicité.
- Stands:** Veuillez apporter votre propre matériel. Il existe la possibilité d'obtenir une place couverte pour votre stand. Mais ces places sont limitées. La demande pour une place couverte doit être explicitement marquée au formulaire d'inscription sous le point divers.
Des bancs et tables (de fêtes) peuvent être loués. Uniquement le chauffage à gaz est permis. Le courant électrique est mis à disposition dans plusieurs boîtes de distribution. Veuillez apporter vos propres rallonges et matériel d'illumination. Les raccordements électriques doivent être conformes aux normes de sécurité. De l'eau sera mis à disposition à un endroit central. En cas de feu ouvert prière de disposer d'un extincteur à côté. Affichage d'un panneau A4 avec adresse sur le stand. Il y a obligation de marquer les prix des objets. Toutes les dispositions légales concernant la sécurité au travail, la protection des mineurs et la protection maternelle sont à respecter.
Votre emplacement sera mis à votre disposition le dimanche à partir de 7.00 hrs. Prière d'avoir terminé le montage de votre stand jusqu'à 10.00 heures.
- Musique:** De la musique douce est permise sur votre propre stand.
- Boire et manger:** Vous pouvez acheter le nécessaire sur les stands de l'organisateur.
- Parking:** Un parking séparé est mis à disposition des exposants.
- Généralités:** Tous les objets sont sous la responsabilité des exposants.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'endommagement de personnes ou d'objets.
Les instructions de l'organisateur et des représentants administratifs sont à respecter dans tous les cas.

